

dans son vin ; il a réfléchi, puis enfin il m'a dit comme ça, la tête basse et d'un air contrarié qui m'a fait de la peine : — " Eh bien ! nous verrons. Tout ce que je vous demande, madame, c'est de me laisser déloger le dern e, et quand vos démolisseurs auront déjà fait la plus grande partie de leur besogne... Voilà, ma chère maitresse, où nous en sommes. Vous voyez qu'on ne peut pas appeler ça n'arriver à rien, car, grâce à moi, ce jeune homme consent... — Vous êtes folle, archifolle, ma pauvre Joséphine ! Et à quoi voulez-vous que nous arrivions ? Ne sauront-ils pas bientôt que je ne veux ni acheter ni abattre cette maison ? L'abattez ! Dieu m'en garde !

Si je m'étais réjoui de la non réussite du futur et même de la mièrre dans le double aspect que nous avions livré au possesseur de la mansarde, j'eus encore bien plus de raisons pour me féliciter du coup manqué de Joséphine. Le mariage était reculé indéfiniment. J'avais le temps de préparer mon plan de campagne et de dresser mes batteries ; car décidément je trouvais la comtesse tout à fait de mon goût, et l'occasion me semblait on ne peut pas plus favorable.

Plus jeune que le défunt, plus riche que le futur, il me sembla un moment que tous les avantages étaient de mon côté. Tandis que je faisais ses réflexions à part moi, la comtesse qui s'était rencoignée londeuse au fond de son fauteuil, avait rappelé à elle Joséphine. toutes deux échangeaient quelques paroles à voix basse, et quand je m'avançai pour prendre congé de ma jolie veuve, je l'entendis murmurer entre ses dents : — Oh ! oui, pour y tenir si fort, il faut qu'il ait aussi une grande raison... un secret ! Ce secret, comment le connaître !

X. B. SAINTINE.

(La suite prochainement.)

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONVOCATIONS, ET FACSIMILÉS, BLANCS D'ACTES, DE STATUTS, ETC.

Tout sera exécuté avec soin et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 19 NOVEMBRE, 1847.

LES PROCHAINES ELECTIONS.

La rumeur d'une nouvelle élection prend chaque jour de la consistance et nous croyons maintenant qu'elle ne doit pas être éloignée. Voilà ce que dit la Gazette de Montréal de ce matin. Après cela nous pouvons ajouter, nous, que d'heure en heure, nous attendons la proclamation. Il n'y a plus aucun doute qu'elle sortira d'ici à la fin du mois.

A propos d'élections générales, le Herald d'hier a publié la plus simple et la plus intéressante correspondance de la Gazette de Montréal l'appelle à publier quelques correspondances. L'honorable M. Sherwood, le procureur-général onest se fait adresser une lettre par M. Duggan, M. P. P. de Toronto, dans laquelle ce dernier demande si le Parlement est dissous par ordre du Bureau Colonial ou par la volonté et l'avis du ministère Canadien. Of course M. Sherwood répond que Son Excellence n'a reçu aucune communication des autorités impériales à ce sujet et que si le parlement est dissout c'est à la suggestion et par l'avis du conseil.

Ces pauvres ministres ont une diable de peur des rumeurs qui courent. Ils s'alarment parce qu'on dit que la dissolution sera faite malgré eux. Ne sont-ils pas cependant à leurs places, qu'ils ont tant à perdre à de nouvelles élections, et qu'ils préféreraient demeurer encore un an tranquilles. On le sait et on le dit. On dira bien vite : Le ministère est mort, les rumeurs l'ont tué.

RUMEURS ELECTORALES.

L'esprit public s'agite aux mille bruits qui courent les villes et les campagnes. Le parti libéral veut faire son devoir en brave, à ce qu'il paraît. Les meilleures dispositions paraissent régner dans les rangs réformistes d'un bout à l'autre du Canada. Ce qui doit augmenter notre confiance dans le résultat de la lutte qui va s'engager, c'est la réaction heureuse opérée chez un grand nombre de nos adversaires politiques dans les deux sections de la Province. En Haut-Canada l'Examinateur de Toronto nous dit, que la section respectable du parti Tory revient tous les jours à des idées plus libérales. — Sir Allan McNab, dit cette feuille est en quelque sorte un homme de progrès, et il y a chez lui un peu du génie de Peel ; et il ne lui faudrait qu'un léger sacrifice de principe de sa part pour prendre une position contre le ministère actuel aux élections générales. Nous croyons que sur quelques questions vitales Sir Allan McNab a tellement changé d'opinion qu'il n'aurait aucune difficulté à agir avec le parti de la Réforme. Sur la question de l'université, par exemple, nous le doutons pas qu'il ne consente aisément à une mesure propre à satisfaire le pays en général. Le sentier de l'honneur s'ouvre si clairement devant lui qu'il ne peut pas s'y

tromper ; néanmoins il est impossible de dire quelle voie il adoptera.

On parle de plusieurs changements dans le personnel de la représentation. Le Journal de Québec donne le bruit courant que l'honorable L. H. LaFontaine et B. Holmes, écrivains de la Banque de Montréal vont être demandés pour représenter la capitale. Nous disons avec notre confrère de Québec que ce serait un excellent choix. Ces deux hommes sont populaires. Ils sont appuyés par les conservateurs modérés qui reconnaissent l'intégrité et les talents supérieurs de M. LaFontaine.

On parle de M. Belleau, avocat de Québec, pour remplacer M. Drummond à Portneuf, M. Maguire se présente dit-on, à Mégantic contre M. Daly. Quant au bruit que M. Ryland se présente au comté de Québec, nous ne ferons pas aux électeurs de ce comté, l'injure d'y croire.

L'ADMINISTRATION ET LA LOI DES ECOLES.

Nous avons souvent accusé avec raison le ministère actuel d'incapacité et d'incertitude ; nous avons signalé durant la dernière session ses fautes capitales, son incurie, sa négligence complète des plus grands intérêts du pays. Alors sa faiblesse, son existence précaire expliquait sa conduite sans la justifier. L'activité de nos bons ministres était absorbée par le soin de leur propre défense et par la triste nécessité de recruter sans cesse les rangs du parti ministériel. Il y avait péril en la demeure et il fallait bien intriguer pour ne pas mourir. On sait comment les mesures les plus importantes sont venues à la dernière heure devant la chambre. Les ministres suppliaient les concourus de l'opposition pour les passer. Il fallait bien prendre telles mesures, plutôt que n'en pas avoir du tout. Aux reproches amers adressés au cabinet sur la pré-ception résultant de son procratation, les ministres n'avaient rien à répondre. Ils faisaient force promesses pour l'avenir. La vacance devait être utilement employée, etc. Enfin, la session fut close.

Depuis, qu'est-il arrivé ? Pendant plus de six mois le cabinet a été libre ; aucune entrave n'a gêné ses allures. Il a pu travailler et agir. Il n'a pas eu à soutenir chaque jour la lutte parlementaire. Il pouvait mûrir, pousser et le peuple dans la voie du progrès. L'a-t-il fait ? Écoutez la plupart des journaux du pays, vous n'y trouvez que l'expression du mécontentement, de la défiance générale qu'inspire le système d'impotence et de déception du cabinet. Au milieu des témoignages de réprobation qui éclatent sur tous les points du pays, quelle voix s'élève pour défendre ce ministère en déroute ? Nous savons bien où trouver ses parasites, mais nous cherchons en vain ses champions.

C'est surtout au sujet de la loi des Ecoles que la conduite de l'administration est injustifiable et honteuse. Cette loi est son ouvrage c'est elle qui l'a rédigée, fait passer, amendée. Au lieu de mettre la main énergiquement à l'œuvre pour faire exécuter et fonctionner cette loi, on voit des ministres ligués avec une bande d'étrangers gens obscurs ou de mauvaise notoriété. On essaye avec de tels instruments de semer la division, le trouble dans les campagnes. Nous avons ainsi le spectacle étrangement immoral d'un gouvernement travaillant à empêcher le fonctionnement de ses propres lois ! Peut-on concevoir rien de plus pervers ! Faut-il s'étonner après cela que les partisans même du ministère s'en détachent et que tous les hommes honnêtes et indépendants du parti attendent avec impatience de nouvelles élections ?

Nos lecteurs connaissent tous les détails de l'affaire Papineau de St. Martin. Ce magistrat est en plein rébellion à la loi. Il subit son procès, il est trouvé coupable, et il n'est pas destitué ! Il siège encore ; tous les jours il peut être jugé dans des affaires d'écoles, lui qui a dit aux habitants que la loi des écoles ne valait rien, qu'elle leur ferait plus de mal que le chaos, qu'il fallait s'opposer à son exécution ! Un honnête magistrat anglais de St. Martin, M. Stephens, indigné de voir que le gouvernement protégeait un homme comme M. Papineau, a offert sa démission, ne voulant pas siéger avec un étranger. La démission de M. Stephens est acceptée. M. Papineau se trouve aujourd'hui le seul magistrat de la paroisse qui puisse prononcer sur les poursuites dont il est lui-même la cause et l'instigateur. Il refuse de le faire. L'administration le protège encore !

Maintenant voyez les noirs complots, les basses intrigues de M. Turcotte dans le District des Trois-Rivières, contre la loi des écoles. La députation des habitants d'Yamaska, ne l'avait-elle pas pour conseiller et aviseur ? Ne s'est-il pas constitué l'avocat des Étrangers pour ce District ? N'a-t-il pas offert de plaider leurs causes gratis ? Peut-être est-ce l'administration qui lui payera ses honoraires ? Dans tous les cas, n'est-ce pas le solliciteur-général en perspective ? N'est-il pas un des amis dévoués de l'administration ? Pauvre M. Turcotte ! c'est vraiment fâcheux pour lui que le Herald l'ait si correctement qualifié " la teigne et rogne " des Canadiens, autrement il avait un si bel avenir, et cela sans travailler du tout, comme fait le cabinet actuel ; il n'y avait que des intrigues, des trahisons à créer et nous savons quelle douce occupation c'est pour les gens de son espèce. La Gazette des Trois-Rivières en offre de nombreuses preuves. C'est le journal du futur solliciteur-général, l'organe zélé de la présente administration. Voyez-vous la petite Gazette prêcher l'obéissance à la loi des écoles ? La Gazette de Montréal elle-même l'organe semi-officiel du gouvernement, non seulement ne le fait pas, mais va jusqu'à défendre les Étrangers !

Mais voyez encore : Dans le comté de Beaucharnais, quelques difficultés sont élevées à Dundee au sujet de la loi des écoles. Des plaintes sont faites au gouvernement qui veut faire une investigation. Une commission est nommée

et qui nomme-t-on commissaire ? John McDonnell, avocat ; un homme opposé à la loi des écoles, adversaire acharné de cette loi, qui en juillet dernier a fait son possible à St. Anicet pour persuader au peuple de ne pas nommer de commissaires d'écoles, et d'opposer l'exécution de la loi. Ainsi le gouvernement qui veut faire croire qu'il veut mettre à exécution la loi des écoles, nomme un ennemi de la loi comme M. McDonnell pour prendre connaissance d'accusations portées contre un magistrat qui a fait son devoir et a voulu la faire exécuter.

N'en voilà-t-il pas plus qu'il en faut pour donner à jamais aucun gouvernement ? Heureusement que le terme de toutes ces turpitudes n'est pas loin, et que le bon sens du peuple canadien a déjà fait justice du système et des éleveurs.

NOUVELLES DIVERSES

Ouverture du Chemin de Fer de Lachine.— Nous nous sommes trompés en annonçant dans notre dernière feuille l'inauguration de ce chemin. On a simplement essayé les machines lundi dernier. C'est aujourd'hui qu'elle a lieu. Nous remercions l'administration de la gracieuse invitation qu'elle nous a adressée. On doit faire la cérémonie avec éclat. Après le voyage de Lachine, il y a un luncheon chez Donegana.

RAILROAD DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

On lit dans l'American Railroad Journal : " Nous donnons le rapport de l'ingénieur dans son entier afin que l'état de la contrée et la condition de l'ouvrage soient bien compris. Nous donnons aussi le rapport du président afin que l'on puisse juger des ressources non exploitées du pays ; et on verra que cette route est non seulement une route extrêmement favorable, mais que la confection de ce chemin ouvrira la voie à des ressources et à des moyens qui auraient été sans valeurs, au moins pendant longtemps, sans cela.

Le terminus du chemin au quai India, à Portland, est extrêmement bien situé pour les transactions des affaires sur une grande échelle. Le bassin est d'une grande étendue et assez profond pour les gros vaisseaux, le quai pour porter des basses spacieuses pour les dépôts, sans nuire aux affaires ordinaires de la ville et sans être éloigné des principales rues commerciales.

Dans une visite récente à Portland nous avons pu remarquer une grande amélioration dans cette place depuis deux ou trois ans, montrant l'influence que les projets de travaux intérieurs ont sur les localités, même longtemps après leur exécution.

Le peuple de Portland a noblement agi en cela, et il trouvera sa récompense dans les résultats. On a aussi commencé deux grands établissements pour construire des locomotives et des engins ; les bâtiments presque déjà complétés, sont de 300 pieds de long sur 60 de large, érigés près des dépôts d'une manière très-solide.

Nous apprenons qu'on projette d'y ériger bientôt un moulin pour le fer à railroad ; on se préparait ainsi à fournir au besoin du chemin.

La soirée de bienfaisance de Mardi.— Il n'y avait pas autant de monde mardi soir chez Donegana qu'on s'attendait. Il y avait pourtant beaucoup de billets vendus, ce qui prouve la charité de nos concitoyens. La soirée a été brillante. Les Excellences le comte et la comtesse d'Elgin honorèrent de leur présence et purent très-satisfait de la compagnie et des amusements. Les plus grands éloges sont dus aux dames patronnes ainsi qu'à messieurs les directeurs.

La Sainte-Catherine.—Pensez-y bien, c'est mercredi prochain qu'a lieu la soirée nationale. Toutes nos plus jolies dames canadiennes s'y donnent rendez-vous. En faut-il plus pour attirer la foule ?

THEATRE ROYAL.—C'est demain soir qu'a lieu la première représentation des amateurs officiers de la garnison. La soirée sera agréable amusante et pour les pauvres.

La température.—Après de longues pluies, le temps ce matin s'est remis au froid. Il neige un peu. L'hiver approche.

La Muir de Montréal.—On verra avec plaisir par les Procès du Conseil de ville que notre concitoyen Joseph Bourret, écrivain, a été élevé à la dignité de premier Magistrat de la Cité.

La prochaine malle anglaise qui partira via New-Brunswick, pour rejoindre le steamer à Halifax le 3 décembre, sera close au bureau de poste de Montréal, le 22 du courant, à 9 heures A. M. Les journaux doivent être mis à la poste à 8 heures A. M.

On annonce ce matin, comme certaines la nomination de M. Turcotte comme solliciteur-général, la destitution de M. Guillet et la nomination de M. Dubord comme son successeur. Coming events cast their shadow before.

Nous apprenons avec regret que M. Berthelot de Québec, membre du Parlement pour le Comté de Kamouraska est dangereusement malade.

PROCEDES DU CONSEIL DE VILLE.

Election du Maire.— Une assemblée a eu lieu hier soir, à l'Hôtel-de-ville, pour procéder à l'élection du maire en remplacement de feu JOHN E. MILES, écrivain. Étaient présents :—MM. les échevins Bour-

ret, Ferrier, Beaubien, Glennon, Perrin, Tully, les conseillers Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, Valois, Dorwin, Ouimet, De Bleury, Gagy, La Rocque, Beaudry et Lynch.

Le greffier de la cité occupait le fauteuil. M. l'échevin Beaubien se lève et dit que depuis la dernière réunion, le Conseil-de-Ville avait eu le malheur de perdre son chef, le premier magistrat de la cité, et après avoir fait un éloge bien mérité de feu M. Miles, M. l'échevin Beaubien propose, secondé par M. l'échevin Tully, que Jos. Bourret, écrivain, soit élu maire à la place de feu M. Miles.

M. le conseiller Gagy se lève pour proposer un amendement à cette motion ; après avoir exprimé ses regrets sur la mort du ci-devant maire et payé le tribut d'éloges dû à sa mémoire, M. Gagy s'oppose à la nomination de M. Bourret, parce qu'il ne croit pas comme l'a dit l'échevin Beaubien, que M. Bourret ait des titres à occuper la place de maire, parce qu'il avait déjà rempli cette situation ; qu'au contraire, il devait la céder à un autre, et qu'il voyait plusieurs échevins, plusieurs conseillers tout aussi dignes de remplir cette place que M. Bourret, tels étaient par exemple les échevins Beaubien et Tully, les conseillers La Rocque et Lynch, qui étaient même mieux qualifiés à remplir cette charge que M. Bourret !... M. Gagy déclare, à plusieurs reprises, être l'ami intime de M. Bourret, qu'il avait pour lui beaucoup d'estime, mais qu'il n'était pas qualifié pour être maire, mais au contraire, il pensait que M. le Dr. Beaubien était très-qualifié à remplir cette charge. (Dr. Beaubien, ah !) comparativement ajoute-t-il (hilarité.) Nous ne suivons pas le savant orateur dans les éloges qu'il prodigue au Dr. Beaubien, dans la crainte de blesser sa modestie, (celle du Docteur) et dans la crainte de faire croire au public que la sincérité n'était pas le motif le plus puissant qui faisait agir M. Gagy en cette occasion !

Les votes sur la proposition en amendement de M. Gagy furent pris comme suit :

Pour : L'échevin Ferrier, les conseillers Footner, Gorrie, Sims, DeBleury et Gagy, 6. Contre : Les échevins Beaubien, Glennon, Bourret, Perrin, Tully, les conseillers Valois, Dorwin, Ouimet, LaRocque, Beaudry et Lynch, 12. Perdue.

L'échevin Ferrier, secondé par l'échevin Glennon, propose M. Gagy comme maire ; ont voté pour cette motion : MM. Ferrier, Glennon, Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, 7. Contre : MM. Beaubien, Bourret, Perrin, Tully, Valois, Dorwin, Ouimet, DeBleury, LaRocque, Beaudry et Lynch, 11. Perdue.

M. Ferrier, secondé par M. Gagy, propose ensuite M. DeBleury comme maire ; pour la motion : MM. Ferrier, Glennon, Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, Gagy, 8. Contre : MM. Beaubien, Bourret, Perrin, Tully, Valois, Dorwin, Ouimet, LaRocque, Beaudry, Lynch, 10. Perdue.

La première motion de M. le Dr. Beaubien ayant été mise aux voix, est décidée comme suit : pour, MM. Beaubien, Bourret, Perrin, Tully, Valois, Dorwin, Ouimet, LaRocque, Beaudry, Lynch, 10. Contre : MM. Ferrier, Glennon, Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, DeBleury, Gagy, 9.

M. Bourret ayant obtenu la majorité est proclamé maire de Montréal, et conduit au fauteuil. Son Honneur, après avoir fait ses remerciements prête le serment d'usage, et le Conseil s'ajourna. La tranquillité et l'harmonie la plus parfaite régneront durant la discussion. En prenant son siège, le nouveau maire reçut les compliments de congratulation de toute l'assemblée.—Minerve.

Un journal (le Packet) annonçait, il y a quelques jours, que les libéraux du comté de l'Ontario, devaient prier l'honorable L. J. Papineau d'accepter la candidature de ce comté pour les prochaines élections. Il paraît qu'on a demandé, en effet, M. Papineau, et on répète que l'ex-orateur de l'ancienne chambre du Bas-Canada, a répondu : " Messieurs, je vous remercie bien de votre confiance ; mais au lieu du tourbillon des affaires, je me suis tout à fait retiré de la vie publique à 60 ans. Maintenant que j'ai plus que cela, je ne vois rien qui puisse m'engager à changer ma détermination première."

Nous ne savons si cette réponse a été vraiment donnée ; et si en supposant qu'elle l'ait été, M. Papineau en prenant cette détermination, avait dans l'esprit le souvenir des adieux de Bossuet, au théâtre de sa gloire oratoire, lorsqu'il disait à l'âge de 60 ans et en prononçant l'oraison funèbre du grand Condé : " Pour moi, heureux si, averti par ces cheveux blancs, du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint." Dans tous les cas, ce vieil athlète de nos libertés, ce " tribun formidable," pourrait encore rendre d'éclatants services à son pays, s'il jugeait à propos de lui prêter, pour quelque temps encore, l'appui de sa puissante parole. (Journal de Québec.)

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Les lettres de la capitale du 29 octobre n'offrent pas grand intérêt, elles se bornent à nous apprendre que la tranquillité régnait toujours dans Mexico ; la seule alerte qui soit venue la troubler un moment a été une incursion de maraudeurs qui ont enlevé environ 500 mules aux portes mêmes de la ville. Les Américains n'avaient encore dirigé aucune expédition sur les points environnants. La loi martiale est en vigueur dans la capitale, et les éditeurs du journal Republicano ont été mandés devant le gouverneur pour répondre à diverses accusations. Le journal français qui s'y publiait a cessé de paraître.

Bien que les correspondances de Mexico mentionnent toutes le bruit d'une grande bataille

livrée à Vanana de Pinar, il est certain que les Américains sont rentrés dans Puebla sans autre combat que celui de Huamantla et une famille assez vive dans les rues de la ville reprise. C'est la déclaration de Santa Anna lui-même qui nous fixe à cet égard : une dépêche adressée par lui au gouvernement de Queretaro mentionne le traité du général Alvarez et de ses forces à Atlixco. Il résulte en outre de cette même dépêche que c'est le généralissimo en personne qui commandait les Mexicains à Huamantla. Il était, dit-il, dans les environs, lorsqu'il apprit que les Américains approchaient. A cette nouvelle, il revint sur ses pas, mais il arriva trop tard ; l'ennemi avait pris possession du village. Il hésita pas toutefois à ordonner l'attaque, mais il ne put réussir à reprendre la position, et dut se retirer, après avoir sauvé quatre pièces de canon sur six qui se trouvaient dans Huamantla.

La version américaine raconte les choses d'une manière différente. Après la victoire, les soldats auraient pillé quelques maisons, et se seraient enivrés, en sorte que nombre d'entr'eux seraient restés en arrière et auraient été égarés après le départ du corps principal ; leur nombre s'éleva, suivant les uns, à environ quarante ; suivant d'autres à près de cent, chiffre mentionné en effet dans le récit de Santa Anna.

En dehors de ces détails, les deux faits principaux des nouvelles se trouvent confirmés d'une part la mort du brave capitaine Walker, tombé, comme nous l'avons dit, en laissant pour dernier ordre à ses soldats ces paroles héroïques : " Enfants, quoique votre capitaine ait succombé, ne vous rendez jamais ! " de l'autre la défection de Santa Anna qui lui a été signifiée par un ordre émané du nouveau ministre des affaires étrangères.

Santa Anna s'est soumis à cette injonction avec une docilité qui explique l'abandon absolu qu'il paraissait l'avoir laissé ses troupes.

De son côté, l'ex-président Parales a reçu l'ordre de se retirer au village de Telolapan. Cette mesure est motivée sur l'intérêt de la tranquillité publique. Parales a répondu le 14 octobre de Tulancingo, qu'il était malade depuis un mois, qu'il envoyait des certificats attestant son état et qu'il obéirait aussitôt qu'il pourrait sortir. Il appelle en même temps l'attention du gouvernement sur la détresse dans laquelle il se trouve. Depuis un an, il n'a pas touché de paie, et il se trouve, ainsi que sa famille réduit au plus entier dénuement, et à vivre aux dépens de son frère. En terminant il relève l'allusion à la tranquillité publique contenue dans l'ordre qu'il a reçu ; il proteste qu'en venant au Mexique, son unique projet a été de servir la cause publique, si le gouvernement lui donnait des ordres, et, dans le cas contraire, de vivre dans une retraite absolue. Ces sentiments il les a fait connaître à l'administration de Santa Anna ; il les a développés dans une adresse à la nation, il en renouvelle la déclaration solennelle, et il ne s'en départira jamais pour prendre part aux discussions qui déchirent son malheureux pays.

Quant à la situation des choses à Queretaro : aux résolutions qui s'y élaborent, il est singulièrement difficile de s'en faire une idée, au milieu des bruits contradictoires qui nous arrivent de tous côtés. Suivant le North American, publié à Mexico, le congrès manifesterait des dispositions à soutenir la guerre à tout prix ; suivant d'autres la majorité aurait déclaré ne vouloir siéger qu'à la condition de travailler à une paix immédiate ; une troisième version assure que les députés ont abandonné. Queretaro et ont pris Zacatecas pour nouveau lieu de réunion ; ailleurs, tout cela est démenti, le congrès n'a pu encore se former en assemblée, il ne sera en nombre que dans le mois de novembre ; il a protesté contre la présidence intérimaire du senor Pena y Pena et il se prépare à élire un président qui sera sans doute Almonte.

Courrier des E.-U.

NOUVELLES ETRANGERES.

Voici un trait de la vie de Pie IX qui mérite d'être connu : En 1824 l'abbé Maistai Ferretti, aujourd'hui pape, visitait les missions de l'Amérique du Sud. Un jour qu'il se rendait de Valparaiso à Lima, sur une goélette chilienne, il fut surpris par une tempête violente ; le bâtiment, poussé sur des brisants, allait périr lorsqu'il fut accosté par une embarcation montée par des nègres. Le patron de la barque se rendit à bord de la goélette, demanda au capitaine la permission de remplacer le pilote, et gouverna si bien, qu'il parvint, après les plus grandes difficultés, à faire entrer le bâtiment dans le petit port d'Arica, situé sur la côte sud. L'abbé Ferretti s'informa alors du nom de son libérateur ; c'était un pauvre pêcheur nommé Bako. Il se rendit le lendemain à la cabane que cet homme habitait sur les bords de la mer et lui laissa une bourse contenant quatre cent piastres.

Lorsqu'il fut parvenu au pouvoir suprême, le cardinal Maistai-Ferretti se souvint de Bako, et il lui fit parvenir, par l'intermédiaire du chef des missions, son portrait et une somme égale à la première. Mais depuis 1824 les choses avaient bien changé : Bako, laborieux et actif, a mis à profit le bienfait qu'il a reçu ; il a exploité un des premiers, le salpêtre qu'on trouve en si grande quantité à Arica, il est devenu riche ; et la pauvre cabane qu'il habitait autrefois est remplacée aujourd'hui par une magnifique habitation asiatique de ses vieux jours. Il a été profondément sensible au souvenir du Saint-Père ; il a fait construire dans l'endroit le plus élevé de son habitation, une chapelle dans laquelle il a placé l'image vénérée du pontife, et cette chapelle qui domine la mer, s'élève aux yeux des voyageurs comme un double enseignement des desseins de la Providence.